



Je ne suis pas d accord avec mon avocat, que puis je faire ?

Par **fia**, le **14/11/2012** à **16:19**

Bonjour,

au mois d avril je suis alle voir un avocat car mon fils ne voulais pas alle chez son pere ou quand il allais il partais la boule au ventre et revenais en pleurs. je suis alle pour lui demander conseil, elle nous a donne espoir! on nous disons certaines choses. elle a engage une prozedure devant le juge des affaires familiales, elle ma dis de prendre un avocat pour mon fils qui a 12 ans, on etait convoque et 2 jour avant audience l avocate me dis que mon fils ne sera pas entendu. je me presente a l audience je discute un peux avec mon avocat et elle modifie certaine choses dans le dossier don je n aitait pas d acord et elle decide d aller parler a mon ex mari seul a seul!! je n ai pas aprecier, on a ete appeler et la je ne me sentais pas defendu par mon avocat, meme le juge a dis maitre vous defendez qui? le juge a decider d entendre mon fils grace a moi que je me suis batu pour sa. il a ete entendu et maintenant je suis convoque denouveau avec mon ex mari. mon avocate ma contacter pour que on se vois, je dis oui, mais au bout de 15ma20m de conversation elle a decide de ne plut continue et elle ma envoyer un recomender on disons que je l accusais de choses qu elle avais pas dit!! que ce que je peux faire, puisque je ne suis pas d accord avec se quel dit dans la lettre? dois je conteste et lui envoyer une lettre on disons que je suis pas d accord?